

BURSINS-VINZEL Une expérience inédite sera menée dans le vignoble

Des canalisations à l'abandon

Par
Vincent Lehmann

Il ne reste, et c'est heureux, plus grand-chose de la viticulture semi-industrielle des années soixante dans notre région. Mais, semblable aux « toberones » qui jalonnent le paysage en mémoire de la Mob', le vignoble porte encore les traces des méthodes de culture de plusieurs années avant l'introduction des quotas de production.

On en trouve notamment deux exemples le long de la route de l'Etraz, sur les communes de Vinzel et Bursins: deux amples cuves de décantation, parties d'un large réseau de canalisations en béton. Aujourd'hui à l'abandon, ce dernier servait à collecter la terre charriée par la pluie, en ces temps où, toute concurrence végétale étant exclue, le vignoble était soigneusement désaffecté et le sol régulièrement érodé par les précipitations.

Désormais désherbées, ces installations vont connaître une nouvelle jeunesse grâce à « Agri-Fish » un projet piloté par la Maison de la Rivière, à Tolochenaz. On constate que l'eau des rivières subit une pollution chronique à base de produits chimiques, qui rend sa qualité plutôt moyenne, explique Jean-François Rubin, président de la Fondation La Maison de la Rivière et professeur HES à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecte-



Malgré une baisse du recours aux produits chimiques par les viticulteurs, des résidus phytosanitaires engendrent encore une pollution chronique des cours d'eau. Le projet « Agri-Fish » testera des moyens écologiques de la réduire.

JFRubin

ture de Genève (HEPIA). Il s'agit essentiellement de résidus de produits phytosanitaires utilisés par les agriculteurs et viticulteurs. Or on a constaté que 80% de l'eau drainée par la rivière passent à un moment ou un autre par ces décanteurs. C'est parce que ces anciens réseaux existent que le projet va pouvoir être tenté. Autour du Léman, du lac de Neuchâtel et le long du Rhône valaisan, il existe environ 1500 collecteurs de ce type, l'intérêt du

projet dépasse donc notre seule région s'il donne des résultats positifs. L'un d'entre eux pourrait être l'accroissement de la population des poissons dans les rivières, d'où le nom du projet.

Piéger les résidus par des plantes

Retenus pour leur facilité d'accès, les deux décanteurs feront l'objet d'une expérience durant les trois prochains

années, visant à évaluer la qualité de l'eau de la Dullive, et à tester en conditions réelles des procédés écologiques visant à l'améliorer. Concrètement, des « biobeds » (lire ci-contre), caissons remplis d'un substrat moitié minéral et moitié organique, vont prendre place dans les décanteurs, disposés en chicane de manière à ralentir le cours d'eau pour faciliter la sédimentation des éléments charriés. Y pousseront des plantes autochtones, dont le rôle sera de stimuler l'activité biologique du substrat, en nourrissant les bactéries et champignons qui se chargeront de dégrader les résidus des traitements. Les substances ne pouvant pas être ainsi « recyclées », comme le cuivre, seront piégées dans le substrat.

En amont, les viticulteurs travaillent les parcelles concernées seront mis à contribution lors de cette expérience, sans qu'il leur soit demandé de modifier leurs habitudes: les indications qu'ils fourniront sur leur calendrier de traitement permettront de récolter des informations sur la qualité de l'eau de la Dullive en temps normal. Il est clair qu'il y a eu une nette amélioration au niveau des méthodes d'agriculture, et qu'on utilise beaucoup moins de produits phytosanitaires qu'à une certaine époque, souligne Jean-François Rubin. Même si l'idéal

pour assainir les cours d'eau

serait d'y recourir le moins possible, nous sommes bien conscients que certains sont indispensables pour beaucoup de producteurs. Nous voulons travailler en bonne intelligence avec eux, et le fait que deux communes viticoles nous aient donné le feu vert pour ce projet est très encourageant en ce sens.

En aval, des tests compareront le contenu de deux flux, filtrés ou non. Si le procédé a donné des résultats intéressants en laboratoire, il sera ici testé pour la première fois en conditions réelles. On ne procédera toutefois pas à des analyses chimiques précises de

la rivière: des chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), à Thonon, en surveilleront la teneur grâce à des lames de verre accueillant des algues phytoplanctoniques, sensibles aux résidus de traitement.

Leur présence démontrera que le filtrage fonctionne comme prévu. Coût total du projet: 400 000 Francs. Une somme fournie par la fondation privée genevoise Gelbert, partenaire financier de la Maison de la Rivière, qui veut apporter son soutien à « des asso-

ciations (...) œuvrant notamment dans le domaine de la protection de l'environnement, la protection des animaux et le développement d'énergies nouvelles non polluantes (...) ». Le projet devrait durer jusqu'à l'automne 2015. ■

Comment fonctionne un « biobed »

Le système envisagé dans le cadre du projet « Agri-Fish » pourrait s'inspirer du « vertical green biobed », même si les contraintes sont différentes, explique Sylvain Melis, de la société EcaVert, qui le commercialise et s'associe à l'expérience. Le VG Biobed présente un maximum de surface végétalisée pour maximiser l'évaporation (le système fonctionne en circuit fermé et est donc dimensionné pour évaporer un certain volume d'eau), alors que le système qui doit être développé dans les décanteurs devra être capable d'infiltrer de très gros volumes d'eau (en cas de fortes précipitations) et c'est donc la surface d'infiltration qui devra être maximale pour réussir à épurer toute l'eau suffisamment rapidement. Par ailleurs, les contraintes liées au substrat ne sont pas les mêmes, le système qui doit être développé dans le cadre d'« Agri-Fish » devra



être capable de retenir un maximum de polluants en un seul passage de l'effluent, ce qui n'est pas le cas du système VG Biobed, fonctionnant en circuit fermé et pour lequel il n'est pas nécessaire de retenir un maximum de polluants (puisque ceux-ci pourront être retenus et dégradés au 2, 3, 4^e passage, etc.). Les plantes de-

vraient néanmoins être conservées dans le système à développer, puisqu'elles contribuent à activer biologiquement le substrat en produisant grâce au soleil la matière organique qui permet de nourrir les microorganismes (bactéries et champignons) responsables de la dégradation des polluants organiques. ■



Un canal de drainage vers le décanteur.

JFRubin

PUB



Les partenaires du projet (de g. à dr.): Christophe Deshayes et Hans-Peter Brunner (municipaux, Vinzel), Nicolas Ecabert et Sylvain Melis (société ecaVert), Pascal Boivin (HEPIA), Michel Luisier (fondation Gelbert), Nathalie Kummer et Jean-François Rubin (La Maison de la Rivière), Agnes Bouchez (INRA), Jürg Minder (municipal, Vinzel), Cédric Sandoz

SIGNY MODE

« Tout ce que j'aime... »






1200 PLACES GRATUITES FACILE D'ACCÈS ET SANS ATTENTE

LA POSTE BANCAPOSTA

Lundi-Jeudi: 9h - 19h • Vendredi: nocturne 9h - 21h • Samedi: 9h - 18h • Hypermarché Coop: tous les jours à 8h30